

Notre Assemblée générale et deuxième rencontre de l'année 2023-2024 a lieu le 8 octobre 2023 aux Clayes sous bois, en salle Carillon.

Bureau et conseil d'animation

En 2022-2023 le bureau était composé d'Anne Judas (présidente), Sophie Jamard (trésorière), Xavier Saint-Martin (secrétaire) et Nathalie Lemaitre (secrétaire). Patricia Ageron, Joëlle Coppin, Marie-Claude Bernard et Isabelle Perucho ont été associées au bureau, constituant ainsi un conseil d'animation de huit personnes.

Le conseil d'animation se réunit un soir par mois.

Le conseil d'animation assure :

- La gestion comptable et administrative ;
- Les relations avec les mairies ;
- La communication et la visibilité ;
- Les relations avec d'autres SEL et d'autres associations ;
- L'organisation des rencontres entre les adhérents ;
- Le bilan des échanges entre les adhérents.

Gestion comptable

Notre compte bancaire a été ouvert au Crédit Industriel et Commercial. Nous avons quitté la Société Générale, d'autant plus qu'elle avait prévu de facturer plus de 300 € annuels de frais de tenue de compte aux associations.

Le rapport financier 2022-2023 est présenté par Sophie Jamard et Isabelle Perucho.

Gestion administrative

Notre gestion administrative comporte l'inscription des adhérents. Au cours de l'année, une liste qui rassemble toutes les offres et les demandes des adhérents, ainsi que leurs coordonnées, est diffusée aux adhérents (document appelé « Harmonie SEL, adhérents au 'date' »).

La protection des données personnelles des adhérents fait l'objet d'une charte, en conformité avec le Règlement européen dit « RGPD », rédigée par nos soins, et disponible sur simple demande.

Il est instamment demandé à tous les adhérents de ne pas diffuser, distribuer ou communiquer tout ou partie de la liste des adhérents.

L'adresse bureau@harmoniesel.fr permet de joindre les membres du bureau.

L'adresse qui vous permet de faire vos offres ou demandes auprès de tous les adhérents est : adherents@harmoniesel.fr

N'enregistrez jamais ces adresses dans vos réseaux sociaux.

Nous tenons à jour les archives papier et électroniques de l'association.

Relations avec les mairies

Nous avons de bons rapports avec les mairies des Clayes sous Bois et Villepreux. En juin, nous établissons l'agenda de nos rencontres pour l'année à venir, puis nous signons des conventions de prêt de salles (à titre gracieux) avec ces deux mairies.

En septembre 2023 nous avons été présents aux forums des Clayes et de Villepreux, avec un stand qui nous était réservé.

Nous avons obtenu une subvention de 150 euros de la part de la Mairie de Villepreux et une subvention de 150 euros de la part de la Mairie des Clayes.

Nous ne sommes pas une association « reconnue » par la mairie de Plaisir, selon ses termes. Nous n'avons pas pu tenir de stand au forum dit « Fête des associations » mais nous étions représentés par l'association *Plaisir en Transition* qui pouvait renseigner sur nos activités et nos contacts.

Communication et visibilité

Notre site <https://www.harmoniesel.fr> est régulièrement mis à jour de nos actualités ; sa page <https://www.harmoniesel.fr/documents/> fournit les bons d'échange à imprimer, le calendrier des réunions, le bulletin d'adhésion et les rapports moraux et financiers.

Le site a été l'objet d'une tentative de piratage, la résolution est en cours. Ne pas s'y connecter jusqu'à nouvel informé. En cas de besoin d'un document, nous écrire à bureau@harmoniesel.fr

Cette adresse, que nous consultons chaque semaine, figure sur les annuaires des associations des mairies de Villepreux et les Clayes avec un bref descriptif de nos activités.

Nous disposons également d'une boîte à lettres à la mairie de Villepreux, dont nous relevons le courrier régulièrement.

Relations avec d'autres SEL et d'autres associations

Anne représente Harmonie SEL au sein de la Coordination des SEL d'Ile de France et fait partie du bureau de cette coordination. Un réseau national de SEL, Selidaire, nous permet d'avoir à prix préférentiel une assurance à la MAIF, qui couvre nos activités dans les salles et celles des adhérents dans le cadre de leurs échanges.

Une de nos adhérentes, Isabelle Lefranc, est notre correspondante auprès de *la Route des SEL* qui permet à des SEListes d'échanger des hébergements (voir <https://route-des-sel.org/fr/adherer>).

Plusieurs de nos membres participent régulièrement aux actions de *Plaisir en Transition* (World Clean UP Day, répar'café).

Par l'intermédiaire d'Albert Lescot, membre de notre association, et contre 100 sourires, l'ancien ordinateur portable de l'association a été remis à l'association Solidarités Nationales pour le Logement.

Rencontres de Harmonie SEL

Nous organisons chaque mois (hors juillet et août) une rencontre entre les adhérents afin de favoriser les échanges. Nos rencontres rassemblent généralement entre 10 et 25 personnes et jusqu'à 40 par exemple pour Noël.

Chacune est l'occasion d'une activité et d'un repas convivial. C'est ainsi par exemple que nous avons bénéficié d'une initiation au tai-chi-chuan par Marie-Claude Bernard.

Bilan des échanges entre les adhérents

Notre association comptait 47 membres au 31 août 2023.

Nos échanges sont le reflet de notre activité et ils doivent être matérialisés par les coupons d'échanges. Il faut nous les remettre lors des rencontres ou les envoyer à notre adresse

postale, à la mairie de Villepreux. Nous rappelons l'importance, pour la vie de l'association, de remplir et de nous faire parvenir ces coupons : le volume de ces échanges est ce qui nous permet de valoriser notre activité auprès des mairies.

D'après les coupons qui nous ont été rendus, **2796** sourires auraient été échangés entre nos adhérents, contre 1233 en 2021-2022.

Les échanges tracés par ces coupons concernent essentiellement des prêts ou dons d'objets ou de livres (**1839**), des échanges de services divers (covoiturage, aide jardinage, **888**), des savoirs (cours de tricot, **69**).

La présidente pour 2022-2023
Anne Judas